

Conseil des ministres du 19 juillet 2013

DISPOSITIONS DIVERSES EN MATIÈRE DE PME

Sur proposition de la ministre des Indépendants et des PME Sabine Laruelle, le Conseil des ministres a approuvé deux avant-projets de loi portant des dispositions diverses en matière de PME.

Les avant-projets concernent les mesures suivantes :

- La suppression de l'exigence selon laquelle les diplômes d'experts-comptable ou de conseiller fiscal doivent être délivrés par un établissement d'enseignement agréé par le Roi
- La protection de la résidence principale, étendue aux indépendants complémentaires et aux actifs après la pension
- L'amélioration du statut de la sprl-starter

Les projets sont soumis pour avis au Conseil d'Etat.